



Procès-verbal No 19 – Séance ordinaire du Conseil Communal

Mercredi 10 décembre 2014 à 20h15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux Conseillers communaux :

- 1) Appel
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2014
- 3) Communications du Bureau
- 4) Communications de la Municipalité
- 5) Budget 2015 (préavis no 46)
Rapport de la Commission de Gestion – discussions – votation
- 6) Demande de crédit extrabudgétaire de CHF 110'000.00 pour la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) de la commune (préavis no 47)
Rapport des Commissions de Gestion et d'Urbanisme – discussions – votation
- 7) Propositions individuelles et divers



Intervenants	Points
P. Möhl	Ouvre la séance à 20h15
N. Gremlich	<p>1) Appel</p> <p>- 36 présents</p> <p>- 8 excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme C. Blaser Mme M. Schmidt Mme I. Schweizer M. F. Di Pierro M. P. Dillenbourg M. P.-A. Hauser M. C. Nardone M. D. Prélaz <p>-1 arrivée tardive : M. F.-H. Bovet</p>
P. Möhl	<p>2) Approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2014</p> <p>Les corrections suivantes sont demandées :</p> <p>Page 3, dernière intervention de M. Zuberbühler : modifier « Propose pour l'année prochaine, de présenter les comptes 2014 en même temps que l'arrêté d'imposition » par « Propose pour l'année prochaine, de présenter l'arrêté d'imposition en même temps que la présentation des comptes. »</p> <p>Page 5/6, dernière intervention de Mme Möhl : « ...la route du Stand et aussi la partie du haut de la Bellangère ; avec rapport devant le Conseil... » supprimer « ...et aussi la partie du haut de la Bellangère... »</p> <p>Il n'y a pas d'autre demande de correction et le P.V. est accepté par :</p> <p>Oui : 35 Non : 0 Abstention : 0</p> <p>La voix de M. Bovet n'est pas prise en compte dans ce résultat car il est arrivé après l'approbation du P.V.</p>
P. Möhl	On passe à 37 présents.
P. Möhl	<p>3) Communications du bureau</p> <p>L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire de Mme Betty Müller décédée récemment.</p> <p>Donne la parole à M. Fahrni, représentant pour le CAD SA qui fait un compte rendu technique et financier après 1 année d'exploitation.</p>
R. Jaunin	<p>4) Communications de la Municipalité</p> <p>Informe de la vente des sapins de Noël, le samedi 13.12.2014 au lieu-dit : « Pré-</p>



	de-la-Maison ».
E. Meier	Informe que le règlement des subventions musicales a été adopté par le Conseil d'Etat et publié dans la Feuille des Avis Officiels le 02.12.2014. Sans opposition dans les 20 jours, le règlement entrera en vigueur.
Ph. Zuberbühler	Excuse l'absence de M. M.-O. Lequint souffrant. Informe que la motion « Nardone », concernant la diminution de 7 à 5 municipaux, est encore à l'étude et qu'une réponse sera présentée sous forme de préavis au mois de Juin 2015. La Municipalité envisage aussi de proposer une diminution du nombre de conseillers communaux pour la prochaine législature. Donne une information illustrée sur le plan directeur des carrières et sur les deux zones retenues par le Canton (Côtes de Givrins et la Capite à Moto). Des sondages vont être effectués pour savoir s'il est possible d'exploiter la roche
B. Pasquier	Dans les années 1990, ce dossier avait déjà été présenté par le Canton et refusé par la Municipalité en place.
5) Budget 2015 (préavis no 46)	
Ph. Zuberbühler	Donne des explications sur le budget 2015 et lit les conclusions du préavis.
B. Pasquier	Lit le rapport favorable de la Commission de Gestion.
Ph. Zuberbühler	Réagit sur le point 7 du rapport de la Commission de Gestion. Rappelle que ce sont Mmes Meier et Jaunin qui font partie du CODIR et non pas le syndic.
R. Jaunin	Donne des explications sur le fonctionnement de l' AISGE (point 7 du rapport).
F.-H. Bovet	Page 6 du budget, point 350.380 « Attribution au fonds de rénovation de CHF 20'550.00 » comprend que ce montant apparaisse dans les comptes mais ne comprend pas pourquoi il apparaît dans un budget qui est déficitaire. Demande pourquoi « L'amortissement obligatoire Collège des Grands Records » (page 7 du budget, point 351.331), qui n'a rien à voir avec l' AISGE et qui était de CHF 150'130.00 avant, passe à CHF 230'130.00 ? Point 14 « Service des intérêts généraux » : demande pourquoi le montant de CHF 10'000.00 concernant une éventuelle fusion des 5 communes a été porté au budget alors que rien n'a encore été décidé à ce sujet.
Ph. Zuberbühler	En ce qui concerne une éventuelle fusion des 5 communes, explique qu'il a été décidé entre tous les syndicats de porter cette somme au budget respectif de ces communes pour le cas où une étude financière serait envisagée. La Municipalité de Givrins n'est actuellement pas favorable à ce projet. Explique que dans « L'amortissement obligatoire Collège des Grands Records », l'amortissement du bâtiment de la chaufferie y est inclus. Précise que le fond de rénovation pour les appartements du bâtiment communal est une réponse à la demande de la Commission de Gestion de la législature précédente.



P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 34 Non : 1 Abstention : 1
6) Demande de crédit extrabudgétaire de CHF 110'000.00 pour la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) de la commune (préavis no 47)	
E. Meier	Fait une présentation illustrée de l'historique et du développement du Plan Général d'Affectation (PGA) de la commune puis lit les conclusions du préavis.
N. Vez-Raymond	Lit le rapport favorable de la Commission de Gestion.
A.-Cl. Prélaz Girod	Lit uniquement les conclusions favorables du rapport de la Commission d'Urbanisme puisque tous les conseillers l'ont reçu avec la convocation.
P. Möhl	Il n'y a pas de prise de parole et on passe au vote : Oui : 34 Non : 1 Abstention : 1
7) Propositions individuelles et divers	
A.-Cl. Prélaz Girod	Demande des informations sur le résultat des comptages pour la zone 30 km/h.
A. Blumenstein	Aucune nouvelle à ce jour.
G. Pradervand	Aimerait savoir si un partage de bénéfice est fait selon où sont achetés les sacs poubelles blancs ?
Ph. Zuberbühler	Seule la SADEC, qui s'occupe de la vente des sacs, encaisse l'argent. En achetant des sacs, la commune ne touche rien.
S. Adams	Demande à la Municipalité d'envisager l'achat de 1 ou 2 tentes de type cantine qui pourraient être louées à la population.
Ph. Zuberbühler	Trouve que c'est une bonne idée et va étudier la question.
P. Möhl	Souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année au nom du bureau.
Ph. Zuberbühler	Présente les vœux de fin d'année de la Municipalité et rappelle que la coupe de l'arbre de la Municipalité aura lieu le 27 décembre 2014. Invite les conseillers à rester pour l'apéro offert par la Municipalité.
P. Möhl	Lève la séance à 21h28.



Les dates des prochaines séances seront communiquées ultérieurement.

La Présidente

P. Möhl



La secrétaire

N. Gremlich